

MINISTÈRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE



BURKINA FASO
Unité - Progrès – Justice

CABINET

SECRETARIAT PERMANENT DE LA
MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION ET DE LA
BONNE GOUVERNANCE



**COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS
PUBLIQUES DE LA CO-CREATION DU TROISIEME
PLAN D' ACTIONS NATIONAL DU PARTENARIAT
POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

REGION DES HAUTS-BASSINS

Août 2021

Le 23 août 2021, à partir de 9 h 30, s'est tenue dans la salle de conférence du Gouvernorat de Bobo-Dioulasso, la consultation publique pour la co-création du troisième plan d'actions national 2021-2023 du partenariat pour un gouvernement ouvert de la région des Hauts Bassins.

Elle a été présidée par monsieur Lamine SOULAMA, Haut-Commissaire de la province du Houet représentant le Gouverneur de la région des Hauts Bassins.

Cette consultation avait pour objectif global de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de chaque région qui serviront à l'identification des projets d'engagement du troisième plan d'actions national.

La rencontre a connu la participation des directeurs régionaux des ministères, des organisations de la société civile, les forces de sécurité et de défense et des membres de la communauté coutumière. La liste de présence est jointe en annexe.

Le présent compte rendu s'articule autour de trois (03) points :

- ouverture des travaux ;
- synthèse des travaux ;
- clôture des travaux.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

L'ouverture des travaux a été marquée par le discours du Gouverneur, lu par le Haut-commissaire de la province du Houet.

Dans son allocution, il a souhaité la bienvenue aux participants avant de rappeler que le Burkina Faso a adhéré en 2016 au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) dans le but de promouvoir la participation, la redevabilité, la transparence et la lutte contre la corruption, dans un esprit de collaboration entre les acteurs étatiques et les organisations de la société civile en vue d'un développement durable, et pour plus de cohésion sociale et de paix. Il a ensuite relaté que le précédent plan d'actions national co-construit avec la société civile comportait onze (11) engagements axés autour de cinq (05) thématiques à savoir :

- la participation citoyenne,
- la transparence,
- l'efficacité de l'administration publique,
- l'équité et la justice sociale,
- l'accès à l'information.

Il a relevé que les présentes consultations sont l'occasion donnée aux acteurs du Gouvernement ouvert de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de la région afin d'identifier des projets d'engagements dans la perspective de l'élaboration du troisième plan d'actions national. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a terminé son discours en déclarant ouverts les travaux des consultations publiques de

la région des Hauts Bassins pour la co-crédation du troisieme plan d'actions 2021-2023 du Partenariat pour un gouvernement.

II. SYNTHESE DES TRAVAUX

II.1. Prédentations

Les communications ont été assurées par monsieur Tanga Fulgence KABORE de la Fédération des Associations et Clubs de l'Union Africaine et monsieur Sidi BARRY du Secrétariat Permanent de la modernisation de l'Administration et la Bonne Gouvernance respectivement aux comptes de la société civile et de la partie étatique.

Prédentation 1 : « le partenariat pour un gouvernement ouvert »

Monsieur KABORE a d'abord défini le Partenariat pour un gouvernement ouvert comme un partenariat multilatéral visant à promouvoir un gouvernement ouvert, à savoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, en faisant notamment levier sur le numérique et les nouvelles technologies. Il a ensuite articulé sa communication autour de quatre points ; la genèse, le fonctionnement, les principes et l'impact.

Dans la genèse il a rappelé que le lancement officiel a eu lieu le 20 septembre 2011 à new York avec 8 pays fondateurs dont un pays africain (Afrique du Sud).

Quant aux principes il a noté que 4 grands principes gouvernent le PGO : l'accès à l'information, la participation civique, la responsabilisation envers le public, l'utilisation de la technologie et l'innovation à des fins d'ouverture et de responsabilisation

Relativement au fonctionnement il a relevé que pour être éligible au PGO, le pays ou la collectivité territoriale doit répondre aux critères suivants : la transparence budgétaire et fiscale, l'accès à l'information, la divulgation du revenu et des avoirs des élus et des responsables publics, la participation et l'engagement des citoyens dans l'action publique

Un pays, après adhésion au partenariat doit élaborer un plan d'action national biennal, comportant des engagements à mettre en œuvre par le gouvernement. L'élaboration (co-crédation) de ce plan d'action est collaborative avec tous les acteurs (gouvernement, citoyens, société civile, syndicats, secteur privé, collectivités territoriales...

Le suivi de la mise en œuvre (Co-implémentation) du plan est assuré par un forum multi-intervenants comprenant les mêmes acteurs ci-dessus cités

L'impact du PGO est de plus en plus ressenti par les populations.

Prédentation 2 : Résultats des engagements du deuxième plan d'actions national (PAN) 2019-2021 du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

Monsieur Sidi BARRY a livré les résultats qui se résument comme suit :

- Engagement 1:** Poursuivre l'opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité
Niveau d'achèvement: Achevé
- Engagement N°2 :** Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso
Niveau d'achèvement: Achevé
- Engagement N°03 :** Renforcer la transparence dans le secteur minier
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°4 :** Mettre en œuvre la réforme sur l'obligation de déclaration d'intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°05 :** Moderniser le système d'état civil par l'utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya, Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°6 :** Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique
Niveau d'achèvement: Achevé
- Engagement N°7 :** Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire
Niveau d'achèvement: Achevé
- Engagement N°8 :** Accroître l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°9 :** Accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°10 :** Vulgariser le Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)
Niveau d'achèvement: Achevé
- Engagement N°11 :** Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso
Niveau d'achèvement: Achevé

Il a relevé quelques difficultés dans la mise en œuvre du PAN 2019-2021 :

- Insuffisance de ressources financières dans le processus de Co-crédation du PAN2 ;
- Difficultés de coordination entre parties prenantes de la Co-crédation du PAN2 ;

- Faible connaissance du gouvernement ouvert par les acteurs ;
- Non disponibilité de certains acteurs.

Il a conclu sa présentation en relevant que :

- La mise en œuvre du plan d'actions 2019-2021 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale, la crise humanitaire et sécuritaire qui le Burkina Faso
- Le taux global d'exécution des engagements est satisfaisant avec un taux de plus de 82%
- La Co-crédation du PAN3 doit s'inspirer des acquis et des insuffisances du précédent plan en vue de réussir le processus de co-crédation.

II.2. Echanges

Les participants ont posé des questions d'éclaircissement qui se résument comme suit :

- Quelle est l'année d'intégration du Burkina au PGO ?
- Quels sont le mécanisme et le créneau utilisés pour permettre au citoyen lambda de connaître le PGO ?
- Comment les préoccupations de la base sont recensées ?

A toutes ces préoccupations, les communicateurs ont apporté des réponses satisfaisantes aux participants.

II.3. Préoccupations retenues

Les participants ont décidé de travailler en plénière. Ainsi, les participants ont désigné le Directeur de cabinet du Gouverneur monsieur Balémany SERISSOUMA et monsieur BAZIE Amidou respectivement président et rapporteur de séance

. Plusieurs préoccupations ont été soulevées et débattues. On peut retenir essentiellement pour les préoccupations prioritaires :

1- Inaccessibilité des centres de production vers les grands centres urbains (Orodara, Houndé et Bobo)

La région des hauts bassins possédant de grands centres de production mais malheureusement les infrastructures routières sont en piteux état.

a) Insuffisance de maillage sécuritaire de la région

Le phénomène de l'insécurité va grandissant avec les multiples attaques terroristes dans plusieurs zones du Burkina. Le constat est qu'il y a toujours des communes qui ne disposent d'aucune infrastructure sécuritaire à savoir un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Aussi celles existantes ne répondent aux normes actuelles (manque de clôture).

b) Insuffisance des centres de santé de proximité

L'éloignement des centres de santé avec certaines populations est une réalité dans la région. Aussi les CSPS existant n'offrent pas toutes les prestations dont les populations sont en attente. De plus, le manque d'équipements et de ressources humaines qualifiées se fait sentir

c) Baisse du niveau des élèves/ Consommation des stupéfiants par les élèves

Le constat est que le classement de la région des hauts bassins relativement aux résultats des examens scolaires (CEPE, BEPC et BAC) n'est pas reluisant. Le phénomène de la consommation de la drogue en milieu scolaire semble être une préoccupation connexe à la baisse de niveau

d) Taux élevé du chômage des jeunes

L'absence de centres de formation de jeunes diplômés dans des secteurs porteurs et le manque de financement des projets ne font que contribuer à l'augmentation du taux de chômage des jeunes de la région.

II.4 Recommandations

La recommandation majeure à retenir est qu'il faut envoyer les correspondances à temps à chaque structure ou entité pour une concertation à l'interne afin de relever les vrais défis de la région qui seront synthésés le jour de la rencontre officielle.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur de cabinet du Gouverneur de la région qui a félicité les communicateurs et les participants pour la qualité et le

sérieux des travaux. Il a remercié le PAGOF pour son soutien à l'élaboration de ce PAN et le SP/MABG pour la coordination du processus. Il a invité les participants à être des leviers de soutien aux décideurs pour la mise en place de politiques adéquates en leur faveur.

Il a émis le vœu de voir les préoccupations de la région être retenues au plus haut niveau. Il a clos les travaux de consultation publique de la région du Centre-Nord en souhaitant bon retour aux participants et à la délégation dans leurs familles.

Les rapporteurs

Représentant de l'administration

Représentant de la société civile

PORGO Joël

ZOUGOURI Arnaud

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PREOCCUPATIONS

HAUTS-BASSINS

N°	Domaines	Préoccupations/Problèmes	Solutions/Actions
1.	Infrastructures routières et de communication	Inaccessibilité des centres de production vers les grandes centres urbains (Orodara, Houndé et Bobo)	Construction d'infrastructures viables
2.	Sécurité	Insuffisance de maillage sécuritaire de la région	-Reconduction de l'engagement 1 -Améliorer le maillage sécuritaire à travers la construction de commissariats ou de brigade de gendarmerie -Sécurisation des commissariats et des brigades de gendarmerie à travers des clôtures appropriées -Equiper les commissariats les brigades de gendarmerie de matériel adapté
3.	Sanitaire	Insuffisance des centres de santé de proximité	-Accélérer le processus d'érection des CSP en CM -Rendre fonctionnel les CSPS déjà construites et construire là où le besoin se fait sentir
4.	Education	-Baisse du niveau des élèves -Consommation des stupéfiants par les élèves	-Améliorer la performance des apprenants -Formation continue des enseignants -Construction d'infrastructures scolaires en nombre suffisant -Promouvoir la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes en milieu scolaire

5.	Jeunesse	-taux élevé du chômage des jeunes	Création de centre de formation de jeunes diplômés dans des secteurs porteurs à travers un financement sincère et un suivi jusqu'à maturation du projet
6.	Foncier	-Mauvaise gestion du patrimoine foncier en milieu urbain - Mauvaise gestion du patrimoine foncier rural	-Mettre en application des recommandations sur l'apurement du passif foncier -délimitation et sécurisation des terres cultivables -Respect des cahiers de charges
7.	Environnement	Pollution des eaux et destruction du couvert végétal	-Renforcer la protection et la restauration des berges des cours d'eaux et des forêts aménagées -Accélérer le processus de classification et d'immatriculation des forêts de la région -Augmenter les capacités d'approvisionnement en eau potable
8.	Elevage	Non sécurisation des espaces pastoraux	Sécurisation des espaces pastoraux (adoption des actes d'affectation)
9.	Economie	Insuffisance d'infrastructures économiques	Aménagement des zones dédiées aux activités économiques spéciales (industries et activités diverses)
10.	Administration territoriale	Absence de bâtiment pour le gouvernorat	Construire un local spécifique pour le gouvernorat
11.	Tourisme	Dégradation des sites touristiques	-Procéder à la mise en valeur des sites touristiques -Numériser les tickets de

			visite des sites touristiques
12.	Femme	Faible accès des femmes aux micro-crédits	Alléger les conditions d'octroi des micro-crédits et augmenter l'enveloppe a allouer aux bénéficiaires
13.	Genre	Faible représentation des jeunes et des femmes dans les sphères de décision	Reconduction de l'engagement n8
14.	Sport	Insuffisance d'infrastructures sportives	Réalisation et réhabilitation d'infrastructures sportives dans les secteurs
15.	Collectivités territoriales	Transfert de compétences	Rendre effective les domaines transférés aux CT

